



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Après de longues années de déficit, le CHRU de Nancy de retour à l'équilibre budgétaire en 2020

[Nancy, le 28/06/2021] Au moment de la clôture des comptes 2020, le CHRU de Nancy affiche un excédent de 5 millions d'euros pour un budget principal global d'environ 860 M€ : un véritable exploit pour l'établissement de santé nancéien, qui affichait un déficit chaque année depuis le début des années 2000. Ce résultat, fruit des nombreuses réorganisations et négociations menées depuis 2013 dans le cadre du Plan de Refondation s'explique pour l'année 2020 par différents éléments. Pour rappel, le déficit 2019 s'établissait à 4.8 M€ et avait atteint jusqu'à 34 M€ en 2015. Le déficit cumulé depuis 2004 par le CHRU représente par ailleurs 293 M€.

### Des réorganisations qui portent leurs fruits sur le long terme

Sur l'année 2020, le CHRU a pu engendrer les bénéfices d'un effort collectif et des réorganisations conduites les années précédentes, et notamment en 2019 : réorganisation des services cliniques et médico-techniques, révision des cycles de travail, plan d'actions sur les achats et la pertinence des actes, développement de l'ambulatorio chirurgical et médical, valorisation de la politique de recherche, déploiement de la télémédecine, développement de nouvelles activités ...

### Une neutralisation des surcoûts liées à la crise Covid

La crise sanitaire de 2020 a pesé lourdement sur les hôpitaux publics et notamment le CHRU de Nancy, fortement touché à chaque vague épidémique. Des pertes de recettes, liées aux déprogrammations massives d'activité, ont été déplorées, et de nombreux surcoûts engendrés par la gestion de l'épidémie (achat de médicaments, mise en place temporaire d'un deuxième hélicoptère, acquisition de masques) ainsi que par les revalorisations salariales ensuite octroyées (prime « covid », revalorisation des rémunérations dans le cadre du Ségur de la santé). Pour le CHRU de Nancy, la totalité de ces effets s'élève à 60 M€. Ce montant a toutefois été compensé en intégralité par les dispositifs gouvernementaux de garantie à destination des établissements de santé, permettant ainsi de ne pas dégrader la situation financière du CHRU.

De plus, afin de répondre à des besoins spécifiques durant la crise sanitaire, le CHRU a dû mettre en place de nouvelles activités, financées par l'assurance maladie. C'est le cas par exemple du développement du dépistage par tests RT-PCR, une activité pour laquelle l'établissement s'est mobilisé sur l'ensemble du territoire de la Meurthe-et-Moselle.

Aujourd'hui, l'objectif est bien entendu de poursuivre et maintenir cette trajectoire positive, qui vient conforter le projet de schéma directeur immobilier du CHRU de Nancy. Ce projet de modernisation, soutenu à hauteur de 70% par l'Etat, vise en effet à une rationalisation et une optimisation du fonctionnement de l'établissement. Un soutien à l'emploi soignant, par la création de 133 postes soignants par redéploiement, est notamment intégré à ce projet.

#### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : [communication@chru-nancy.fr](mailto:communication@chru-nancy.fr)  
Emeline Ihry-Helvig : 06 33 95 78 48 | [e.ihry-helvig@chru-nancy.fr](mailto:e.ihry-helvig@chru-nancy.fr)

